

Protéger les emplois et préparer la relance

BUDGET EN UN COUP D'OEIL



2020
BUDGET

Québec 

UN BUDGET
POUR AUJOURD'HUI
ET POUR LE QUÉBEC
DE DEMAIN

1.

AFFRONTER
LA RÉCESSION
ET PRÉPARER
LA RELANCE

2.

ASSURER LE
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL

3.

PRÉSERVER
LA SANTÉ
DES FINANCES
PUBLIQUES

PROTÉGER LES EMPLOIS ET PRÉPARER LA RELANCE

Je présente aujourd'hui mon troisième budget à la population du Québec. Ce budget s'inscrit dans un contexte de crise financière et de récession économique. C'est un budget d'espoir qui protège nos emplois et nos services.

Pour préparer ce budget, nous avons beaucoup consulté les Québécois et je remercie tous ceux qui nous ont livré leur point de vue. Notre stratégie tient compte des besoins qui ont été exprimés. Les Québécois nous ont demandé de protéger l'emploi et nos programmes sociaux. C'est ce que nous faisons.

NOTRE BUDGET VISE D'ABORD À STIMULER L'ÉCONOMIE.
IL ÉTABLIT ENSUITE LES BASES DE LA RELANCE.
CE BUDGET COMPORTE TROIS GRANDS VOLETS.

Dans le premier volet, nous affrontons la récession et nous préparons l'avenir. Nous mettons des liquidités additionnelles à la disposition de nos entreprises et nous améliorons la formation de la main-d'œuvre. Nous misons sur les énergies propres et renouvelables, la mise en œuvre du Plan Nord, la protection de l'environnement et l'apport des technologies vertes pour relancer l'économie.

Dans le deuxième volet, nous assurons le développement social du Québec. Nous fournissons un soutien accru à nos familles et à nos aînés. Nous mettons en chantier plus de logements abordables et de qualité. Nous poursuivons nos investissements en santé et en éducation. Nous encourageons davantage nos créateurs et nos artistes.

Dans le troisième volet, nous proposons un plan de retour à l'équilibre budgétaire. À court terme, nous réalisons un déficit afin de protéger nos services publics et soutenir nos emplois. Nous prenons aujourd'hui les décisions qui nous ramèneront à l'équilibre budgétaire d'ici cinq ans. Nous continuons de contribuer au Fonds des générations.

Il s'agit là d'un budget responsable.



MONIQUE JÉRÔME-FORGET
Ministre des Finances
et ministre responsable des Infrastructures



Une économie mondiale en récession

Depuis l'automne 2008, les perspectives économiques mondiales se sont grandement assombries.

L'économie s'est détériorée de façon rapide et sévère. Cela a amené les experts à une révision importante des prévisions de croissance économique.

C'est ainsi que le FMI prévoit maintenant que les pays industrialisés connaîtront un recul de leur économie en 2009 :

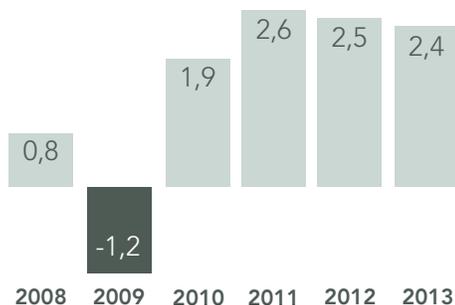
États-Unis : - 1,6 % Zone euro : - 2,0 %
Japon : - 2,6 % Canada : - 1,2 %

Comme ailleurs, les perspectives économiques du Québec se sont rapidement dégradées ces derniers mois, l'économie étant entraînée en récession par la détérioration de la situation économique aux États-Unis.

- En 2008, notre économie a enregistré une croissance de 0,8 %.
- Recul de l'économie en 2009 : - 1,2 %, ce qui correspond à la moyenne des prévisions des experts du secteur privé.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU QUÉBEC

(PIB réel, variation en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

La plupart des gouvernements ont annoncé d'importants plans de relance. Cela devrait contribuer à stimuler la croissance économique et l'emploi.

Au Québec, la reprise de l'activité économique est attendue en 2010, alors que la croissance de l'économie devrait atteindre 1,9 %.



IMPACT SUR LES FINANCES PUBLIQUES

La détérioration des conditions économiques, combinée au coût des plans de relance, entraîne la plupart des pays en déficit.

Il en est de même pour le Québec.

Devant cette situation, la stratégie gouvernementale est :

- d'abord, de poursuivre les efforts de soutien à l'économie pour traverser la récession et préparer la reprise économique;
- ensuite, de retrouver l'équilibre budgétaire quand la reprise sera bien amorcée.



Intensifier l'action gouvernementale

Un gouvernement ne peut, à lui seul, empêcher une récession. Il dispose par contre des moyens nécessaires pour atténuer les impacts du ralentissement de l'activité économique et accélérer le processus de reprise.

Étant donné la détérioration des perspectives de croissance au cours des derniers mois, le gouvernement intensifie son action et annonce des mesures supplémentaires pour protéger les emplois, stimuler davantage l'économie et préparer le retour à la croissance. Ces mesures s'ajoutent aux initiatives engagées en novembre et en janvier dernier, afin d'en compléter et d'en amplifier les effets.

Le plan d'action pour l'économie a été déployé en plusieurs étapes et ajusté à l'évolution de la conjoncture économique.

- Les nouvelles mesures du budget permettront d'injecter près de 3,4 milliards de dollars dans l'économie québécoise en 2009 et en 2010.
- Les nouvelles mesures du budget, combinées aux récentes initiatives, portent à 15 milliards de dollars les liquidités additionnelles injectées dans l'économie du Québec en 2009 et en 2010.

Il s'agit d'un effort sans précédent.

L'impact de l'action gouvernementale pour soutenir l'économie et relancer la croissance au Québec se compare avantageusement aux retombées anticipées des mesures mises en place au Canada et aux États-Unis.

ACTION GOUVERNEMENTALE DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE EN 2009 ET EN 2010

	En G\$	En % du PIB
Québec	15,0	4,9
Canada	64,6	4,1
États-Unis	675,0	4,8

Sources : Ministère des Finances du Québec, ministère des Finances du Canada, Congressional Budget Office et Trésor américain.

RAPPEL DES RÉCENTES INITIATIVES MISES EN PLACE POUR STIMULER L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI



- * Bonification de 4 milliards de dollars du Plan québécois des infrastructures.
- * Financement de 1 milliard de dollars pour les entreprises (programme Renfort).
- * Contribution de 1 milliard de dollars à la SGF pour investir dans les entreprises québécoises.
- * Hausse du crédit d'impôt pour revenu de retraite et indexation des prestations d'aide sociale et du régime d'imposition des particuliers.
- * Hausse du soutien aux enfants et de la Prime au travail.
- * Crédit d'impôt pour la rénovation résidentielle.

À ces mesures s'ajoute l'élimination graduelle de la taxe sur le capital.



1.

AFFRONTER LA RÉCESSION ET PRÉPARER LA RELANCE

DES LIQUIDITÉS ADDITIONNELLES
POUR PROTÉGER NOS ENTREPRISES
ET SAUVEGARDER NOS EMPLOIS

Le budget 2009-2010 vient faciliter le financement des entreprises québécoises par l'ajout de liquidités, et ainsi contrer les effets du resserrement du crédit.

- Création d'un nouveau régime d'épargne-actions (REA II) pour faciliter le financement des PME sur les marchés publics d'épargne.
- Création d'un fonds d'urgence de 500 millions de dollars, en partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ et la SGF.
- Bonification de 60 millions de dollars des FIER-Régions pour aider l'emploi et les PME.
- Injection de 5 millions de dollars dans le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) pour appuyer l'économie sociale.

STIMULER L'INNOVATION ET APPUYER NOS ENTREPRENEURS

Le Québec mise sur la recherche et l'innovation pour assurer sa prospérité. Il faut traduire cette innovation en occasions d'affaires et tirer profit de nos inventions.

- Création d'un fonds de 825 millions de dollars pour le financement de fonds de capital de risque, en partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ; 200 millions de dollars proviendront du gouvernement.
- Création de trois fonds d'amorçage totalisant 125 millions de dollars.
- Congé fiscal de dix ans pour les sociétés qui commercialisent une propriété intellectuelle.

ALLÉGER LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES

Le budget 2009-2010 vient réduire le fardeau fiscal des entreprises pour stimuler leurs investissements dans des technologies et des équipements plus productifs.

- Prolongation, jusqu'à la fin de 2011, de l'amortissement accéléré pour le matériel de fabrication et de transformation.
- Amortissement accéléré pour le matériel informatique acquis avant février 2011.
- Hausse de 400 000 \$ à 500 000 \$ du montant de revenu admissible au taux réduit d'imposition pour petites entreprises.

SOUTENIR LE SECTEUR FORESTIER

Les entreprises du secteur forestier sont particulièrement touchées par la crise actuelle.

- Une aide additionnelle de 65 millions de dollars est annoncée pour bonifier le Programme d'investissements sylvicoles, financer la production de plants forestiers et développer de nouveaux marchés pour le secteur forestier.
- Le programme Renfort est bonifié et élargi au secteur forestier.
- Le crédit d'impôt pour la formation de la main-d'œuvre est élargi aux secteurs des mines et des forêts.



« L'emploi est la priorité de notre gouvernement. Nous faisons du soutien aux travailleurs une mission pour toute la société québécoise. »

Monique Jérôme-Forget

UN EFFORT SANS PRÉCÉDENT POUR LA MAIN-D'ŒUVRE

En 2008, en partenariat avec les syndicats et les entreprises, le gouvernement annonçait des investissements de près de 1 milliard de dollars pour le Pacte pour l'emploi.

L'ensemble des mesures prévues au Pacte pour l'emploi est en voie de réalisation.

Pour préparer la relance et pour répondre aux importants défis de main-d'œuvre de demain, le Pacte pour l'emploi est bonifié de 518 millions de dollars, en tenant compte des contributions du gouvernement fédéral et du secteur privé.

Il passe ainsi de 1 à 1,5 milliard de dollars, ce qui permettra notamment :

- d'allouer des sommes supplémentaires pour soutenir la clientèle additionnelle de chômeurs;
- d'étendre à toutes les régions du Québec la portée du Programme de soutien aux travailleurs licenciés collectivement;
- d'intervenir directement auprès des entreprises pour qu'elles soient incitées à opter pour la formation de leur main-d'œuvre plutôt que de procéder à des licenciements.

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DU PACTE POUR L'EMPLOI (en date de février 2009)

Les premiers résultats du Pacte pour l'emploi sont très encourageants. On observe en effet :

- une augmentation de 900 entreprises qui bénéficient de la mesure de formation;
- une hausse de 4 000 personnes qui participent aux services publics d'emploi dans leur démarche d'insertion en emploi ou de formation.

Dans l'ensemble, ce sont environ 240 000 personnes et 9 200 entreprises qui ont pu bénéficier des mesures et services d'Emploi-Québec.

Ainsi, malgré le contexte économique difficile, on observe une diminution de plus de 6 200 adultes prestataires des programmes d'assistance sociale depuis la mise en place du Pacte pour l'emploi.



Préparer la relance économique

UN PLAN AMBITIEUX POUR FAIRE DU QUÉBEC UNE PUISSANCE MONDIALE DES ÉNERGIES PROPRES ET RENOUVELABLES

Le Nord québécois recèle un potentiel de développement exceptionnel, considérant les ressources qui s'y trouvent, particulièrement sur le plan énergétique.

Des projets totalisant 3 500 mégawatts d'électricité supplémentaires seront mis en œuvre d'ici 2035, dont 700 mégawatts seront réservés au développement d'autres filières d'énergie renouvelable, comme l'éolien.

Combinés aux travaux entrepris depuis 2003, le Québec disposera, d'ici 2035, de 14 000 mégawatts additionnels d'hydroélectricité et d'autres formes d'énergie renouvelable.

La production d'électricité servira à satisfaire la croissance de notre demande intérieure, mais aussi celle des marchés d'exportation.

STIMULER L'EXPLORATION GAZIÈRE

Le Québec doit mettre à profit son potentiel gazier.

- Le budget prévoit 11 millions de dollars sur deux ans pour inciter les sociétés gazières à poursuivre leurs activités d'exploration et d'exploitation, malgré la conjoncture, notamment par un congé de redevances de cinq ans sur les puits forés avant 2011.

DES MESURES AUDACIEUSES POUR AFFIRMER LA PLACE DU QUÉBEC COMME LEADER MONDIAL DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES VERTES

Le Québec est un leader du développement durable et affiche le meilleur bilan au Canada pour ce qui est des émissions de gaz à effet de serre par habitant. Afin de poursuivre dans cette voie, le budget prévoit :

- un programme d'immobilisations de 500 millions de dollars pour l'installation d'équipements de production de bioénergie, entre autres par le recyclage de déchets domestiques;
- un programme de 204 millions de dollars pour accélérer le plan de modernisation de la gestion des barrages publics;
- un programme de 8 millions de dollars pour le soutien à la recherche et au développement de nouvelles technologies;
- un crédit d'impôt remboursable pour favoriser l'achat ou la location d'un véhicule écoénergétique.

De plus, le gouvernement fera preuve de leadership en adoptant des normes plus élevées en matière d'efficacité énergétique pour les édifices publics.

AMORCER LE PLAN NORD

Le Nord du Québec sera développé en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et l'ensemble des communautés locales qui habitent ce vaste territoire.

Il s'agit d'un projet global qui intègre le développement énergétique, le développement minier, le développement récréotouristique, le développement du transport et le développement des communautés dans un modèle de développement durable.

Le gouvernement accomplit les premiers gestes pour donner vie à cette vision d'avenir.

Développer l'accès au territoire

- 698 millions de dollars pour la construction d'une route vers les monts Otish à partir de Chibougamau et la réfection de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont.
- 106 millions de dollars pour l'amélioration des aéroports nordiques.





2.

ASSURER LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

INVESTIR EN SANTÉ ET EN ÉDUCATION

Le gouvernement continue à consacrer la majeure partie des augmentations de dépenses à ses missions essentielles : la santé et l'éducation.

- * Le budget de la santé augmente de 5,7 % en 2009-2010, soit de 1,4 milliard de dollars, et est porté à 27 milliards de dollars.
- * Le budget de l'éducation est haussé de 3,5 %, soit de 490,2 millions de dollars, pour atteindre 14,5 milliards de dollars.

SOUTENIR LE MILIEU CULTUREL

La culture n'est pas qu'une source de fierté : elle est aussi une industrie créatrice de richesse et d'emploi.

- Le programme Placements Culture sera bonifié de 5 millions de dollars, ce qui permettra d'épauler une quarantaine d'organismes culturels.
- Des crédits de 3 millions de dollars seront alloués afin de soutenir la présence des artistes québécois à l'étranger, atténuant ainsi en partie la réduction du soutien du gouvernement fédéral.
- Les crédits d'impôt pour les entreprises actives dans l'enregistrement sonore et la production de spectacles sont majorés à 35 %.

UN SOUTIEN ACCRU POUR LES FAMILLES

Le crédit d'impôt pour frais de garde est de nouveau amélioré.

- Il est bonifié pour rendre le coût de la garde privée comparable au coût de la garde à 7 \$ jusqu'à un revenu familial d'environ 125 000 \$.
- Le plafond des frais de garde admissibles au crédit d'impôt remboursable est augmenté de 2 000 \$ pour atteindre 9 000 \$ par année pour les enfants de moins de 7 ans.
- Les familles monoparentales pourront maintenant bénéficier du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde pendant la période où elles reçoivent des prestations du Régime québécois d'assurance parentale.

Ces bonifications au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde représentent 22 millions de dollars par année et profiteront à 100 000 familles.

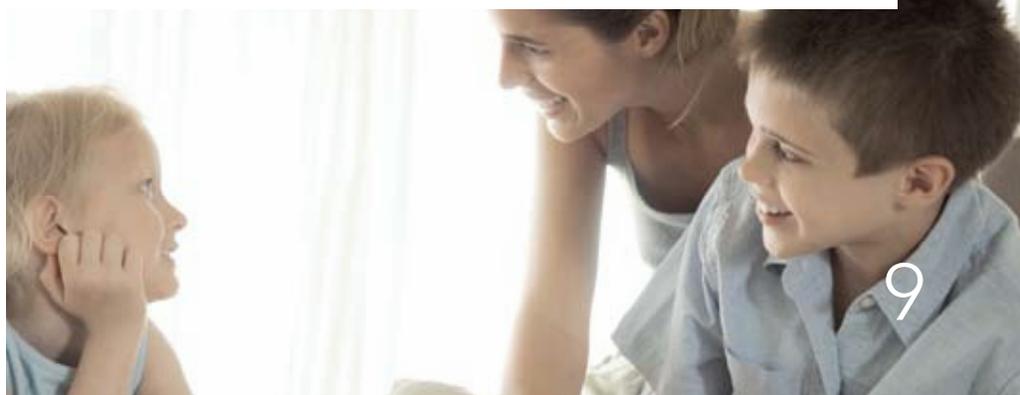
AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES AÎNÉS

Le budget 2009-2010 prévoit plusieurs mesures pour améliorer les conditions de vie des aînés :

- Le Plan d'action gouvernemental visant à contrer la maltraitance envers les aînés sera mis en œuvre grâce à un montant de 4 millions de dollars par année.
- La démarche « Municipalités amies des aînés » sera appuyée pour permettre de financer, entre autres, des projets locaux.

DAVANTAGE DE LOGEMENTS ABORDABLES ET DE QUALITÉ

Des investissements de 200 millions de dollars seront consentis pour la construction de 3 000 nouveaux logements sociaux, ce qui portera à 27 000 le nombre de nouveaux logements sociaux mis en chantier par le gouvernement. De plus, le gouvernement alloue 170 millions de dollars pour divers programmes de rénovation et d'adaptation de domicile.





3.

PRÉSERVER LA SANTÉ DES FINANCES PUBLIQUES

La crise économique à laquelle nous faisons face amène le gouvernement en situation déficitaire à compter de 2009-2010.

Face à cette situation, la stratégie gouvernementale vise :

- d'abord à poursuivre les efforts de soutien à l'économie pour traverser la récession et préparer la reprise économique;
- à retrouver l'équilibre budgétaire lorsque la reprise sera bien amorcée.

Avec le dépôt du budget 2009-2010, le gouvernement amorce la mise en œuvre d'un plan énergique pour retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2013-2014.

DES MANQUES À GAGNER ATTRIBUABLES À QUATRE FACTEURS

- * Des perspectives de croissance économique beaucoup plus faibles que prévu, qui entraînent une chute des revenus du gouvernement de l'ordre de 2,5 milliards de dollars annuellement pour 2009-2010 et 2010-2011.
- * Le financement de mesures de soutien à l'économie de 826 millions de dollars en 2009-2010 et de 607 millions de dollars en 2010-2011.
- * Le maintien de la croissance des dépenses de programmes à 4,5 % pour l'année 2009-2010.
- * Des changements apportés par le gouvernement fédéral au programme de péréquation, qui viennent réduire les revenus initialement prévus de 75 millions de dollars en 2009-2010 et de 695 millions de dollars en 2010-2011.

UNE SITUATION DÉFICITAIRE À COMPTER DE 2009-2010

Le cadre financier montre :

- que l'équilibre budgétaire est maintenu en 2008-2009;
- que le déficit budgétaire en 2009-2010 s'élèvera à 3,9 milliards de dollars;
- qu'un déficit de 3,8 milliards de dollars est prévu en 2010-2011.

MAINTIEN DES VERSEMENTS AU FONDS DES GÉNÉRATIONS

Malgré la récession et la détérioration importante des finances publiques, le gouvernement réitère son engagement de réduire le poids de la dette et, par conséquent, maintient les versements annuels des revenus dédiés au Fonds des générations :

- 715 millions de dollars seront versés au Fonds des générations en 2009-2010 et 880 millions de dollars en 2010-2011.

Plan de retour à l'équilibre budgétaire

Le gouvernement prévoit dès maintenant la mise en place d'un plan de retour à l'équilibre budgétaire qui vise l'élimination graduelle du déficit et le retour de l'équilibre en 2013-2014.

Quatre initiatives sont mises de l'avant pour éliminer graduellement le déficit :

- l'établissement de la croissance annuelle des dépenses de programmes à 3,2 % à compter de 2010-2011, soit un rythme compatible avec la croissance économique et la capacité de payer des contribuables;
- l'intensification des efforts pour contrer l'évasion fiscale et l'évitement fiscal;
- l'indexation de tous les tarifs non indexés à compter du 1^{er} janvier 2011, à l'exception des tarifs à 7 \$ par jour pour les services de garde. À cet égard, le gouvernement dépose une politique sur le financement des services publics et crée le Fonds pour le financement des infrastructures routières et de transport en commun;
- la hausse du taux de la taxe de vente du Québec qui passera de 7,5 % à 8,5 % au 1^{er} janvier 2011. Les ménages à faible revenu seront protégés par une augmentation du crédit d'impôt pour la TVQ.

Ce plan permettra au gouvernement de renouer avec les orientations budgétaires qui ont guidé son action au cours des dernières années :

- le maintien de l'équilibre budgétaire;
- la croissance des dépenses au même rythme que notre richesse collective;
- un engagement envers les générations futures de réduire le poids de la dette.

« Le gouvernement affiche sa ferme volonté de soutenir les citoyens et les entreprises tout au long de la récession, en traçant dès maintenant la voie à suivre pour renouer avec des finances publiques saines. »

Monique Jérôme-Forget



« Les Québécois demandent à leur gouvernement de voir plus loin que la conjoncture actuelle afin de préparer la relance. Ce budget comprend un plan ambitieux pour faire du Québec une puissance technologique, énergétique et environnementale digne des générations futures. »

Monique Jérôme-Forget